



Appel à projets national 2019

« **Action culturelle et langue française** »

Fiche de candidature pour un projet d'outillage national

A transmettre avant le 31 mars 2019 à minuit à : aaplanguefrancaise@culture.gouv.fr

Nom de la structure ou de l'organisme	Localisation (commune et département)
Montant de la demande de subvention	Public cible et domaine d'action

Coordonnées : Responsable du projet : Tél : Adresse électronique : Site Internet :
Statut juridique :
Présentation générale de la structure ou de l'organisme :
Composition de l'équipe et statut professionnel :

Groupes-cibles visés (cocher)

- les personnes allophones
- les personnes en situation d'illettrisme
- les enfants et les jeunes en situation de fragilité linguistique, notamment les élèves allophones, sur le temps périscolaire et extra-scolaire
- les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et sans emploi
- les mineurs relevant de la protection judiciaire de la jeunesse
- les personnes placées sous main de justice

Domaines d'action (cocher)

- ateliers d'écriture, conte, poésie, BD
- lecture publique
- patrimoines : musées, monuments historiques et sites patrimoniaux, archives, villes et pays d'art et d'histoire...
- spectacle vivant : théâtre, cirque, chanson, musique...
- arts de la parole : slam, lecture à voix haute, concours d'éloquence, matchs d'improvisation, parole publique et citoyenne
- arts visuels
- cinéma, médias et pratiques numériques
- autre (préciser)

Projet annuel ou pluriannuel (cocher)

Territoire(s) géographique(s) et réseaux professionnels concernés par le projet :
Diagnostic, objectifs et résultats attendus :
Intervenants (effectif, qualification) :
Public bénéficiaire :
Date et durée de mise en œuvre :
Partenaires associés :
Partenaires financiers :

Budget prévisionnel du projet :	Subvention demandée :	Autres partenaires financiers du projet :

Liste des pièces à fournir :

- Budget 2018 de la structure
- Budget prévisionnel du projet

Conditions de mise en œuvre attendues

Justifier en quelques lignes en quoi le projet y répond. Le projet :

- A - associe des intervenants ayant une expertise avérée de la médiation culturelle et de l'accompagnement de personnes connaissant des difficultés en français
- B - associe des partenaires financiers publics (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, organismes publics) ou privés
- C - prévoit une évaluation et un temps de restitution publique ou un retour d'expérience auxquels il conviendra d'inviter la DRAC
- D - se déroule sur une durée comprise entre six mois et un an maximum, évaluation incluse

Préciser ici de manière synthétique les objectifs artistiques, culturels et langagiers du ou des outils proposés, et la manière dont les contenus artistiques ou culturels permettent de développer la maîtrise du français, le choix des intervenants et des méthodes :